

tenue sous la présidence de Monsieur FEDI, assisté(e)
de Madame LE MESTRIC et Madame FABRE, Conseillères
En présence de Madame LOURTET , Rapporteure publique
Madame MARQUET, Greffière

11 heures 00

01) DOSSIER N° 2300973

RAPPORTEUR: Monsieur Gilles FEDI

Titre de l'affaire Condamner le département des Bouches-du-Rhône, à verser à la requérante la somme de 16 502,70 euros au titre de l'indemnité de départ à la retraite, ladite somme assortie d'intérêts à taux légal à compter de sa demande préalable.

Nom des parties

Demandeur

Madame B

Représentants des parties

ATORI AVOCATS (Cour)

Défendeur

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

02) DOSSIER N° 2302547

RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté municipal n° 2023/417 du 2 mars 2023 portant refus de reconnaissance de l'imputabilité au service de sa maladie, l'arrêté municipal n° 2023/237 du 27 janvier 2023 portant placement en congé de maladie ordinaire du 24 janvier 2022 au 23 janvier 2023, l'arrêté municipal n°2023/215 du 24 janvier 2023 portant maintien en congé de maladie ordinaire à compter du 24 janvier 2023, l'arrêté municipal n°2023/239 en date du 30 janvier 2023 portant placement en disponibilité pour raison de santé du 24 janvier 2023 au 23 juillet 2023.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur F

Représentants des parties

Défendeur

COMMUNE DE FOS SUR MER

Maître LOPEZ Caroline (Cour)

Maître CITEAU Benoit (Cour)

11 heures 00

03)

DOSSIER N° 2309884

RAPPORTEUR: Madame Florence LE MESTRIC

Titre de l'affaire Annuler la décision du maire de la commune de Fos-sur-Mer en date du 21 août 2023 lui refusant la protection fonctionnelle.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur F

Défendeur

COMMUNE DE FOS SUR MER

Représentants des parties

Maître LOPEZ Caroline (Cour)

Maître CITEAU Benoit (Cour)

Arrêté le 01/12/2025

Le président du tribunal